RCS : MONTPELLIER
Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 01444
Numéro SIREN : 401 633 029
Nom ou dénomination : BLOIS DIFFUSION

Ce dépôt a été enregistré le 18/09/2019 sous le numéro de dépôt 18016

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

BLOIS DIFFUSION
30 rue Maryse Bastié
34170 Castelnau-le-Lez

V/REF :
N/REF : 1999 B 1444 / 2019-B-18016

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 18/09/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Extrait de procès-verbal d'assemblée en date du 28/06/2018

Concernant la société

BLOIS DIFFUSION
Société à responsabilité limitée
30 rue Maryse Bastié
34170 Castelnau-le-Lez

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-18016 le 18/09/2019
R.C.S. MONTPELLIER 401 633 029 (1999 B 1444)

Fait à MONTPELLIER le 18/09/2019,
LE GREFFIER



BLOIS DIFFUSION
155 AVENUE CLEMENT ADER
34170 CASTELNAU LE LEZ
0499523150

CERTIFIE CONFORME

Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2017

Bilan et Compte de résultat

Bilan Actif

BLOIS DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements et Dépréciations	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	511 239	50 794	460 445	287 029
Installations techniques, matériel et outillage industriel	28 116	3 095	25 020	11 433
Autres immobilisations corporelles	675 313	106 727	568 586	332 830
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 214 668**	**160 616**	**1 054 051**	**631 291**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participation par M.E				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 000		3 000	35 828
TOTAL immobilisations financières :	**3 000**		**3 000**	**35 828**
ACTIF IMMOBILISÉ	**1 217 668**	**160 616**	**1 057 051**	**667 119**
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	1 110 366	27 017	1 083 349	525 480
TOTAL stocks et en-cours :	**1 110 366**	**27 017**	**1 083 349**	**525 480**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	631		631	797
Autres créances	258 514		258 514	92 807
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**259 146**		**259 146**	**93 603**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	109 690		109 690	46 598
Charges constatées d'avance	148 197		148 197	15 831
TOTAL disponibilités et divers :	**257 887**		**257 887**	**62 429**
ACTIF CIRCULANT	**1 627 399**	**27 017**	**1 600 382**	**681 513**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**2 845 067**	**187 634**	**2 657 433**	**1 348 632**

Bilan Passif

BLOIS DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	42 000	42 000	42 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			4 200	2 401
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			24 979	(0)
Résultat de l'exercice			(66 976)	26 779
		TOTAL situation nette :	**4 203**	**71 179**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**4 203**	**71 179**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques				
Provisions pour charges			4 538	2 079
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**4 538**	**2 079**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			492 236	579 665
Emprunts et dettes financières divers			935 190	307 966
		TOTAL dettes financières :	**1 427 426**	**887 631**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 102 331	300 339
Dettes fiscales et sociales			117 396	86 616
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			1 269	787
		TOTAL dettes diverses :	**1 220 996**	**387 742**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES			270	
		DETTES	**2 648 692**	**1 275 374**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**2 657 433**	**1 348 632**

Compte de Resultat (Première Partie)

BLOIS DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises	2 145 667		2 145 667	1 613 543
Production vendue de biens				
Production vendue de services	827		827	1 109
Chiffres d'affaires nets	**2 146 494**		**2 146 494**	**1 614 652**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			2 079	203 850
Autres produits			491	440
PRODUITS D'EXPLOITATION			**2 149 064**	**1 818 942**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			1 859 130	1 202 156
Variation de stock de marchandises			(584 886)	14 082
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			775 927	596 805
TOTAL charges externes :			**2 050 172**	**1 813 042**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			30 362	24 770
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			385 879	224 383
Charges sociales			90 755	52 499
TOTAL charges de personnel :			**476 635**	**276 882**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			106 934	51 824
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			27 017	
Dotations aux provisions pour risques et charges			4 538	2 079
TOTAL dotations d'exploitation :			**138 489**	**53 903**
AUTRE CHARGES D'EXPLOITATION			65 443	49 486
CHARGES D'EXPLOITATION			**2 761 100**	**2 218 083**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**(612 036)**	**(399 141)**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

BLOIS DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(612 036)**	**(399 141)**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 305	6 143
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	5 305	**6 143**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	16 854	12 805
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	16 854	**12 805**
RÉSULTAT FINANCIER	**(11 549)**	**(6 662)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(623 585)**	**(405 802)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	550 230	440 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital		37 343
Reprises sur provisions et transferts de charges		122 452
	550 230	**599 795**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	60	41 981
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		126 449
Dotations excptionelles aux amortissements et provisions		3 628
	60	**172 058**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**550 170**	**427 737**
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices	(6 439)	(4 844)
TOTAL DES PRODUITS	**2 704 600**	**2 424 880**
TOTAL DES CHARGES	**2 771 576**	**2 398 102**
BÉNÉFICE OU PERTE	**(66 976)**	**26 779**

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Code du commerce - articles L 123-13, 123-14 et 123-17)

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels selon la règlementation en vigueur résultant du règlement de l'ANC 2016-07.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives.

A) Evènements marquants de l'exercice et postérieurs à la clôture

La société exploite un nouveau point de vente situé à Cormontreuil depuis le 04/10/2017.
Afin de financer le nouvel établissement, la société a signé une convention d'avance en compte-courant d'associé d'un montant de 495 000 € avec La FOIR'FOUILLE SA le 08/12/2017.

B) Immobilisations incorporelles et corporelles

1. Fonds de commerce et changement de réglementation

a) Conformément au règlement n°2015-06, le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée et est donc en principe non amortissable. En conséquence, en application des dispositions de l'article 214-3 du PCG modifié, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif de notre bilan n'a pas une durée de vie limitée et à ce titre, n'est pas amorti.

Ce changement de réglementation n'a pas d'impact dans nos comptes dans la mesure où notre société n'amortissait pas son fonds de commerce antérieurement.

Toutefois, la nouvelle réglementation rend désormais obligatoire un test annuel de dépréciation en l'absence d'amortissement.

Ce test de dépréciation repose sur l'appréciation de la valeur d'usage correspondant à l'estimation des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa sortie. L'estimation du flux lié à la sortie correspond à la valeur vénale du fonds estimée, sauf cas particulier, selon une double approche : (1) une approche patrimoniale

basée sur un pourcentage du CA TTC et (2) une approche par la productivité basée sur la capitalisation du résultat courant net d'impôt.

La méthode de calcul de la valeur vénale est celle couramment utilisée dans le réseau dans le cadre d'évaluation de fonds de commerce, de valorisation de parts sociales ou sociétés. Nous estimons que ses résultats sont probants et qu'elle conduit à une appréciation minimale de la valeur de notre fonds.

A l'issue de ce test, aucune dépréciation de notre fonds n'a été constatée, le changement de réglementation est donc sans impact sur nos comptes individuels.

b) A l'inverse, s'il est considéré que la durée est limitée, le fonds est amorti sur cette durée, ou sur 10 ans lorsque la durée ne peut pas être déterminée de façon fiable.

2. **Les immobilisations incorporelles sont constituées de :**

 Néant

3. **Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)**

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

Agencements et aménagements des constructions	: de 5 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	: de 5 à 8 ans
Agencements, installations générales	: de 3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	: de 3 à 5 ans
Mobilier de bureau	: de 8 à 10 ans

C) **Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements**

La valeur brute est constituée par le prix d'achat augmenté des frais d'acquisition.
Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.
La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'utilité déterminée par référence à l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

D) **Stocks**

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût de revient moyen pondéré.
La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks donnent lieu à dépréciation pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date d'arrêté des comptes.
La valeur actuelle, correspondant à la valeur probable de cession, est déterminée par application à la valeur brute des stocks d'un taux de dépréciation, variable selon l'ancienneté des produits et estimé en fonction de calculs statistiques, tirés de l'expérience propre au parc de magasins.
Un taux de dépréciation majoré est appliqué lorsque les conditions particulières d'exploitation le justifient, en particulier en cas de liquidation des stocks en cours ou à venir, en cas de déplacement ou fermeture de magasin.

E) Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers ont été incorporés dans les comptes d'achat.

F) Créances et dettes

Les emprunts et dettes financières divers comportent, outre les dettes en compte courant à court terme, une avance à long terme consentie par sa société mère d'un montant de 495 000 € venant en financement des investissements réalisés au cours de l'année. Cette avance est remboursable trimestriellement sur une durée de 6 ans. Au 31/12/2017, cette avance présente un solde de 495 000 €.
Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.
Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement.
Aucune dépréciation n'a été constatée au 31/12/2017.

G) Provisions pour risques et charges

Des provisions sont évaluées et comptabilisées en fonction de l'existence de litiges ou du risque de pertes d'actifs.
Une provision pour charge relative à l'émission des bons d'achats de fidélité a été constituée au 31/12/2017 pour un montant de 4 538 €.

H) Méthode de calcul de l'indemnité de départ à la retraite

L'engagement de retraite est évalué selon la méthode prospective qui s'appuie sur la situation future du salarié (ancienneté qu'il aura acquise le jour de son départ) et sur des hypothèses actuarielles.

-Augmentation annuelle des salaires,
-Probabilité de départ (démission, licenciement) du salarié avant l'âge de sa retraite,
-Taux d'actualisation

Paramètres utilisés :

-Age de la retraite : 67 ans
-Hypothèse d'actualisation :

Taux de revalorisation annuel des salaires : 2.00%
Taux moyen annuel de l'argent : 1.30%

-Taux de charges sociales et fiscales : 23.89 %

L'engagement de retraite ne fait pas l'objet de provision comptable, il est mentionné dans les engagements hors bilan pour un montant de 941 €.

I) Intégration Fiscale

La société SAS FF DEVELOPPEMENT a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 03/07/2014. L'ensemble des sociétés filiales a adhéré au groupe fiscal à compter de l'ouverture de l'exercice 2015, soit au 01/01/2015.

- REPARTITION DE LA CHARGE D'IMPOT

BLOIS DIFFUSION versera, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat fiscal et/ou la plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposée séparément et, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont chaque société filiale aurait bénéficié en l'absence d'intégration.

Au 31/12/2017, la charge d'impôt sur les sociétés de la société BLOIS DIFFUSION s'est élevée à (6439) €. (Hors CICE compris dans les charges de personnel).
Le montant des déficits restant à reporter au 31/12/2017, nés avant l'intégration fiscale est de 34 415€.

Le CICE est déduit de l'impôt groupe dû par la société mère. Dans le cas où il serait supérieur au montant de la contribution de la filiale, une créance sur la mère serait constatée, et utilisable pour le paiement des échéances futures.

Règles et méthodes comptables

(Code du commerce - articles L 123-13, 123-14 et 123-17)

J) Autres informations significatives

-Le montant du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est comptabilisé au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 « charges de personnel ». Il est pris en compte dans le résultat d'exploitation et s'élève au titre de l'exercice à 25 965 €.

-Le CICE dégagé en N-1 a contribué au financement du nouvel établissement de Cormontreuil.

Résultats et autres éléments significatifs des 2 derniers exercices

BLOIS DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

EXERCICES / NATURES DES INDICATIONS	31/12/2017	31/12/2016
Capital social en fin d'exercice		
Capital social	42 000	42 000
Nombre des actions :		
-ordinaires existantes	1 500	1 500
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)		
Nombre maximal d'actions futures à créer :		
-par conversion d'obligations		
-par exercice de droits de souscription		
Opérations et résultats de l'exercice		
Chiffres d'affaires hors taxes	2 146 494	1 614 652
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	62 995	(204 855)
Impôts sur les bénéfices	(6 439)	(4 844)
Participation des salariés due au titre de l'exercice		
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(66 976)	26 779
Résultat distribué		
Résultat par action		
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	46,29	-133,34
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	-44,65	17,85
Dividende attribué à chaque action		
Effectif		
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	22,09	9,98
Montant de la masse salariale de l'exercice	385 879	224 383
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	90 755	52 499

Composition du Capital Social

BLOIS DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1 500	28
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 500	28

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/01/17 au 31/12/17

BLOIS DIFFUSION

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	42 000			42 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	2 401	1 799		4 200
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	(0)		(24 979)	24 979
Résultat de l'exercice	26 779	(66 976)	26 779	(66 976)
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	**71 179**	**(65 176)**	**1 799**	**4 203**

Immobilisations

Période du 01/01/17 au 31/12/17

BLOIS DIFFUSION

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	303 230		208 009
Installations techniques et outillage industriel	12 515		15 600
Installations générales, agencements et divers	316 346		244 858
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	52 882		61 227
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**684 974**		**529 694**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	35 828		
TOTAL immobilisations financières :	**35 828**		
TOTAL GÉNÉRAL	**720 802**		**529 694**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			511 239	
Install. techn., matériel et out. industriels			28 116	
Inst. générales, agencements et divers			561 204	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			114 109	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			**1 214 668**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		32 828	3 000	
TOTAL immobilisations financières :		**32 828**	**3 000**	
TOTAL GÉNÉRAL		**32 828**	**1 217 668**	

Amortissements

BLOIS DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	16 201	34 593		50 794
Installations techn. et outillage industriel	1 082	2 013		3 095
Inst. générales, agencements et divers	27 218	51 601		78 819
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	9 181	18 727		27 908
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**53 683**	**106 934**		**160 616**
TOTAL GÉNÉRAL	**53 683**	**106 934**		**160 616**

Provisions Inscrites au Bilan

BLOIS DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	2 079	4 538	2 079	4 538
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**2 079**	**4 538**	**2 079**	**4 538**

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours		27 017		27 017
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION		**27 017**		**27 017**

TOTAL GÉNÉRAL	**2 079**	**31 555**	**2 079**	**31 555**

Charges à Payer

BLOIS DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	143
Emprunts et dettes financières divers	10 398
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 833
Dettes fiscales et sociales	66 207
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	962
TOTAL	**194 543**

Produits à Recevoir

BLOIS DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	3 559
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	50 903
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**54 462**

Charges et Produits Constatés d'Avance

BLOIS DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	148 197	270
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**148 197**	**270**

État des Échéances des Créances et Dettes

BLOIS DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 000		3 000
TOTAL de l'actif immobilisé :	**3 000**		**3 000**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	631	631	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	200	200	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	169 718	169 718	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 559	3 559	
État - Divers			
Groupe et associés	32 404	32 404	
Débiteurs divers	52 633	52 633	
TOTAL de l'actif circulant :	**259 146**	**259 146**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	148 197	148 197	
TOTAL GÉNÉRAL	**410 343**	**407 343**	**3 000**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	492 236	88 601	364 636	38 998
Emprunts et dettes financières divers	495 594	21 219	330 000	144 375
Fournisseurs et comptes rattachés	1 102 331	1 102 331		
Personnel et comptes rattachés	31 509	31 509		
Sécurité sociale et autres organismes	60 844	60 844		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	8 472	8 472		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	16 571	16 571		
Dettes sur immo. et comptes ratachés				
Groupe et associés	439 596	439 596		
Autres dettes	1 269	1 269		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	270	270		
TOTAL GÉNÉRAL	**2 648 692**	**1 770 682**	**694 636**	**183 373**

Créances représentées par des effets de commerce :
Dettes représentées par des effets de commerce : 12 199

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

Période du 01/01/17 au 31/12/17

BLOIS DIFFUSION

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
ABANDON DE CREANCE COMMERCIAL	550 000	771
REMBOURSEMENT INTERETS MORATOIRE / DEGREVEMENT CVAE	230	771
TOTAL	**550 230**	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
GESTE COMMERCIAL	60	671
TOTAL	**60**	

Engagements Financiers

BLOIS DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	941
Autres engagements donnés :	
TOTAL	**941**

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	

Effectif Moyen

BLOIS DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	20	
Ouvriers		
TOTAL	22	

© Sage

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

Période du 01/01/17 au 31/12/17

BLOIS DIFFUSION

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	(623 585)	(6 439)
Résultat exceptionnel (hors participation)	550 170	
Résultat comptable (hors participation)	(73 415)	(6 439)

Des dépenses de mécénat ont généré un crédit d'impôt supérieur à l'impôt dû. Dans le cadre de l'intégration fiscale, ce montant est imputé sur l'impôt société dû par le groupe.

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

BLOIS DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
FF DEVELOPPEMENT	SAS	29 556 744	CASTELNAU LE LEZ

© Sage

Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

Période du 01/01/17 au 31/12/17

BLOIS DIFFUSION

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises liées et participations
Capital souscrit non appelé	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Prêts	
Autres titres immobilisés	
Autres immobilisations financières	
Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients et comptes rattachés	112
Autres créances	70 788
Charges constatées d'avance	34 500
Capital souscrit appelé, non versé	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	935 190
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	523 023
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
Charges Financières	10 398
Produits Financiers	

Edition du 04/05/18 à 08:58:40

N° 2050-SD 2018

① BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : BLOIS DIFFUSION — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 155 AVENUE CLEMENT ADER 34170 CASTELNAU LE LEZ — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET* : 4 0 1 6 3 3 0 2 9 0 0 0 3 8 — Néant * ☐

Exercice N clos le, 31/12/2017

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP 511 239	AQ	50 794	460 445
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR 28 116	AS	3 095	25 020
		Autres immobilisations corporelles	AT 675 313	AU	106 727	568 586
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH 3 000	BI		3 000
		TOTAL (II)	BJ 1 217 668	BK	160 616	1 057 051
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT 1 110 366	BU	27 017	1 083 349
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX 632	BY		632
		Autres créances (3)	BZ 258 514	CA		258 514
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	CE		
		Disponibilités	CF 109 690	CG		109 690
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH 148 197	CI		148 197
		TOTAL (III)	CJ 1 627 399	CK	27 017	1 600 382
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO 2 845 067	1A	187 634	2 657 433

CERTIFIE CONFORME

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : — Stocks : — Créances :

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

N° 2051-SD 2018

② BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : BLOIS DIFFUSION — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 42 000)	DA	42 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	24 979
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(66 976)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	4 203
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	4 538
	TOTAL (III)	DR	4 538
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	492 236
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	935 190
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 102 331
	Dettes fiscales et sociales	DY	117 396
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	1 269
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	270
	TOTAL (IV)	EC	2 648 692
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 657 433

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 770 682
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

N° 2052-SD 2018

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : BLOIS DIFFUSION — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D' EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 145 667	FB	FC	2 145 667
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services*	FG	827	FH	FI	827
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 146 494	FK	FL	2 146 494
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	2 079
	Autres produits (1) (11)				FQ	491
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 149 064
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	1 859 130
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(584 886)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	775 927
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	30 362
	Salaires et traitements*				FY	385 879
	Charges sociales (10)				FZ	90 755
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	106 934
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	27 017
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	4 538
	Autres charges (12)				GE	65 443
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 761 100
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(612 036)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	5 305
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	5 305
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	16 854
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	16 854
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(11 549)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(623 585)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise BLOIS DIFFUSION — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	550 230
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	550 230
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	60
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	60
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	550 170
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	(6 439)
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	2 704 600
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	2 771 576
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(66 976)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	10 398
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	64 963
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
ABANDON DE CREANCE COMMERCIAL		550 000
REMBOURSEMENT INTERET MORATOIRE / DEGREVEMENT CVAE		230
GESTE COMMERCIAL	60	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Produits antérieurs

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(5) IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD 2018

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : BLOIS DIFFUSION — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
			1	2	3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD		KE	KF
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP	303 230	KQ	KR 208 009
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	12 515	KT	KU 15 600
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	316 346	KW	KX 244 858
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY		KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	52 882	LC	LD 61 227
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL	LM
CORPORELLES	TOTAL III	LN	684 974	LO	LP 529 694
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations	8U		8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P		1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	35 828	1U	1V
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	35 828	LR	LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	720 802	ØH	ØJ 529 694

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions: par virement de poste à poste	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
				1	2	3	4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV	LW	1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH 511 239	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK 28 116	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 561 204	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP	MQ	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 114 109	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers*	IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
CORPORELLES	TOTAL III		IY		NG	NH 1 214 668	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX	ØY	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E 32 828	2F 3 000	2G
FINANCIÈRES	TOTAL IV		I3		NJ 32 828	NK 3 000	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK 32 828	ØL 1 217 668	ØM

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

N° 2054 bis-SD 2018

Exercice N clos le 31/12/2017

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l' exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: BLOIS DIFFUSION

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1	- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2	- FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3	- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

© Sage

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2055-SD 2018

⑥ AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : BLOIS DIFFUSION — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles **TOTAL II**		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	16 201	PW	34 593	PX		PY	50 794
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 082	QA	2 013	QB		QC	3 095
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	27 218	QE	51 601	QF		QG	78 819
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	9 181	QM	18 727	QN		QO	27 908
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	53 683	QV	106 934	QW		QX	160 616
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	53 683	ØP	106 934	ØQ		ØR	160 616

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements **TOTAL I**		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles **TOTAL II**		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL IV**		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé **(NP + NQ + NR)**		NW		**Total général** non ventilé **(NS + NT + NU)**		NY				**Total général** non ventilé **(NW - NY)**		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

© Sage

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise BLOIS DIFFUSION — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	2 079	5W	4 538	5X	2 079	5Y	4 538
	TOTAL II	5Z	2 079	TV	4 538	TW	2 079	TX	4 538
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P	27 017	6R		6S	27 017
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY	27 017	TZ		UA	27 017
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	2 079	UB	31 555	UC	2 079	UD	31 555
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	31 555	UF	2 079		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Provisions pour hausse des prix"

Désignation de l'entreprise BLOIS DIFFUSION

Provisions pour hausse des prix	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions réglementées"

Désignation de l'entreprise BLOIS DIFFUSION

Autres provisions réglementées	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Provisions pour impôts"

Désignation de l'entreprise BLOIS DIFFUSION

Provisions pour impôts	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour risques et charges"

Désignation de l'entreprise BLOIS DIFFUSION

Autres provisions pour risques et charges	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

© Sage

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres immobilisations financières"

Désignation de l'entreprise BLOIS DIFFUSION

Autres immobilisations financières	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

© Sage

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour dépréciation"

Désignation de l'entreprise BLOIS DIFFUSION

Autres provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

© Sage

N° 2057-SD 2018

(8) ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : BLOIS DIFFUSION — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	3 000	UV		UW	3 000
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	632		632		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	200		200		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	169 718		169 718		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	3 559		3 559		
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	32 404		32 404		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	52 633		52 633		
	Charges constatées d'avance	VS	148 197		148 197		
	TOTAUX	VT	410 343	VU	407 343	VV	3 000
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	492 236	88 601	364 636	38 998
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	495 594	21 219	330 000	144 375
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 102 331	1 102 331		
Personnel et comptes rattachés		8C	31 509	31 509		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	60 844	60 844		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	8 472	8 472		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	16 571	16 571		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	439 596	439 596		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 269	1 269		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	270	270		
TOTAUX		VY	2 648 692	VZ 1 770 682	694 636	183 373
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	495 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	87 404	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

© Sage

(9) DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

N° 2058-A-SD 2018

Désignation de l'entreprise : BLOIS DIFFUSION | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | | Néant ☐ * | Exercice N, clos le : 31122017

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés						WB	
	de son conjoint			moins part déductible *		à réintégrer :	WC	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE			XE	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG				
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB				
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	13 885	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX			XW	13 885
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis)*	XZ				
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	

RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES

Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	I8	
	- imposées aux taux de 0 %	ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme	WN	
	- Plus-values soumises au régime des fusions	WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)		XR	

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
						TOTAL I	WR	13 885

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS — 66 976

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*	WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)	WU	6 810

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV	
Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 0 %	WH	
Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 19 %	WP	
Plus-values nettes à long terme - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW	
Plus-values nettes à long terme - imputées sur les déficits antérieurs	XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %	I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*	WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts — (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)	XA	

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.								ZY	
Majoration d'amortissement*								XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5	XF
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
	ZFU-TE (art.44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI			XG	32 404
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
							TOTAL II	XH	106 190

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice (I moins II)	XI		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : déficit (II moins I)			XJ 92 305
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN		XO 92 305

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

© Sage

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL
Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise BLOIS DIFFUSION

Réintégrations diverses	Montant

© Sage

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL
Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise BLOIS DIFFUSION

Déductions diverses	Montant
CICE	25 965
CREDIT IMPOT MECENAT TRANSMIS SOCIETE MERE	6 439

© Sage

(10) DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

N° 2058-B-SD 2018

Désignation de l'entreprise BLOIS DIFFUSION — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	34 415
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	34 415
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	34 415

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	38 684

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
TASCOM	9K	13 885	9L	6 810
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	13 885	YO	6 810
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237*septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1et L3211-1du Code des Transports (case à cocher) XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

© Sage

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD2018

Désignation de l'entreprise : BLOIS DIFFUSION — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC			Affectations aux réserves : - Réserves légales	ZB	1 799	
				- Autres réserves	ZD		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	26 778		Dividendes	ZE		
				Autres répartitions	ZF		
Prélèvements sur les réserves	ØE			Report à nouveau	ZG	24 979	
TOTAL I	ØF	26 778		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	26 778	

RENSEIGNEMENTS DIVERS				Exercice N :
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7	)	YQ
	— Engagements de crédit-bail immobilier			YR
	— Effets portés à l'escompte et non échus			YS
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance			YT
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	228 360)	XQ 320 859
	— Personnel extérieur à l'entreprise			YU 29 683
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS 50 127
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	)	ST 375 259
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ 775 927
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE			YW 5 391
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS	)	9Z 24 971
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX 30 362
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée			YY 425 324
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ 552 841
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*			ØB 370 931
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*			ØS
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK 1,355 %
	— Numéro de centre de gestion agréé*	XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0 — ZR 0
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies			RH

RÉGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	(92 305)	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD	10 681 457	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	80320166400015			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

© Sage

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES N° 2059-A-SD 2018

Désignation de l'entreprise : BLOIS DIFFUSION — Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19%	15 % ou 12,8 %	0 %	Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)		(A)		(B) (Ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19% ⑪						

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

N° 2059-A-SD

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES
Détail du poste "II-Autres éléments - Divers"

Désignation de l'entreprise BLOIS DIFFUSION

Autres éléments : divers	Qualification fiscale des plus ou moins-values réalisées				
	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19%
		19%	15% ou 12,8%	0%	

(13) AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

N° 2059-B-SD 2018

Désignation de l'entreprise : BLOIS DIFFUSION | Formulaire déposé au titre de l'IR | EU | | Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME N° 2059-C-SD2018

Désignation de l'entreprise : BLOIS DIFFUSION Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ .	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies* -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies* -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤	⑥	col. ⑦= ②+③+④-⑤-⑥ ⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

© Sage

N° 2059-D-SD2018

(15) RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : BLOIS DIFFUSION

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

© Sage

Edition du 04/05/18 à 08:58:54

16

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE
DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFiP N° 2059-E-SD2018

Désignation de l'entreprise : BLOIS DIFFUSION — Néant ☐ *

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe : SAS FF DEVELOPPEMENT 803201664

Exercice ouvert le : 01012017 et clos le : 31122017 — Durée en nombre de mois : 12

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 146 494
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	2 146 494

II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	491
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	584 886
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	585 377

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	1 896 295
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	510 402
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	92
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	65 443
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	2 472 232

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	OG	259 638

V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	259 638

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case EV ☐

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)					GX	
Effectifs au sens de la CVAE *					EY	39
Période de référence	GY	du		GZ	au	
Date de cessation					HR	

VI - Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs

Effectif moyen du personnel : *	YP	22
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

© Sage

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** N° 2059-F-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017 N° SIRET 40163302900038

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE BLOIS DIFFUSION

ADRESSE (voie) 155 AVENUE CLEMENT ADER

CODE POSTAL 34170 VILLE CASTELNAU LE LEZ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1 1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3 1500
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination LA FOIR'FOUILLE

N° SIREN (si société établie en France) 309966166 % de détention 100 Nb de parts ou actions 1500

Adresse : N° 155 Voie AVENUE CLEMENT ADER

Code Postal 34174 Commune CASTELNAU LE LEZ Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032

BLOIS DIFFUSION
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
Au capital de 42 000 euros
Siège social : Castelnau 2000 – 155 Avenue Clément Ader
34174 CASTELNAU-LE-LEZ CEDEX
Montpellier B. 401.633.029

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 28 JUIN 2018

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique approuve la proposition de la gérance, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître une perte de -66 976 euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

Perte de l'exercice -66 976 euros

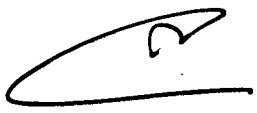
Affectation proposée :

Compte « Report à nouveau » -66 976 euros

L'Associé Unique constate que du fait de cette affectation, les capitaux propres de la Société deviennent inférieurs à la moitié du capital social. En conséquence, conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, il devra, dans les quatre mois à compter de ce jour, décider de la dissolution éventuelle de la Société.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Certifié conforme
La Gérance



N° 2059-G-SD 2018

(18) FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1)

Néant X *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 40163302900038

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE BLOIS DIFFUSION

ADRESSE (voie) 155 AVENUE CLEMENT ADER

CODE POSTAL 34170 VILLE CASTELNAU LE LEZ

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065-SD
2018

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD					
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépot de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
BLOIS DIFFUSION 0 155 AVENUE CLEMENT ADER 34170 CASTELNAU LE LEZ	0 155 AVENUE CLEMENT ADER 34170 CASTELNAU LE LEZ
SIRET 40163302900038	
Adresse du principal établissement :	**Ancienne adresse en cas de changement :**
155 AVENUE CLEMENT ADER 34170 CASTELNAU LE LEZ	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante 01012015

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SAS FF DEVELOPPEMENT
155 AVENUE CLEMENT ADER 34174 CASTELNAU LE LEZ CEDEX

SIRET 80320166400015

B ACTIVITE

Activités exercées : COMMERCE DE BAZAR — Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3 %		Bénéfice imposable à 28 %		Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	92 305

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%					
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zone franche urbaine	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ — dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	*Tél :*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ *Viseur conventionné* ☐ *N° d'agrément CGA*	Date : 04052018 Lieu : Castelnau Le Lez Qualité : Dir. Générale Nom du signataire : MME Marie Claude LALLEMAND

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

© Sage

Edition du 04/05/18 à 08:58:56

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD (2018)

Si déposé néant, cochez la case : X

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					*c*	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					*e*	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*	
Montant des revenus répartis (5)				***Total (a à h)***		

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5	 Remboursements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7	 Remboursements 8

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

© Sage